

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 14 janvier 1958

La séance est ouverte à deux heures et demie.

QUESTIONS OUVRIÈRES

NOUVELLE DÉCLARATION PORTANT SUR L'EMPLOI D'HIVER

L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, l'autre jour, j'ai promis de fournir des renseignements à la Chambre à propos de projets de travaux pour cet hiver. Huit provinces nous ont fait parvenir des détails concernant les routes d'accès. Ce sont Terre-Neuve, l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Toutes les provinces ont déclaré qu'elles étaient directement intéressées aux routes d'accès aux forêts et elles veulent plus de détails sur la façon dont le programme peut être appliqué. Déjà la Nouvelle-Écosse applique un programme qui, semble-t-il, est de ceux que le gouvernement fédéral pourrait aider à mettre en œuvre. Un représentant du Nouveau-Brunswick était à Ottawa le 9 janvier afin d'étudier les détails. Les députés ont peut-être entendu, le 10 janvier, à la radio la déclaration par laquelle M. Frost, premier ministre d'Ontario, manifestait son assentiment à l'égard du programme projeté de routes d'accès aux forêts.

Pour ce qui est des frais relatifs à ce programme, la Nouvelle-Écosse a laissé entendre qu'il lui serait peut-être possible de dépenser \$100,000 à l'égard des routes d'accès aux forêts. La Saskatchewan a mentionné un montant de \$325,000 et l'Alberta, un montant de \$180,000. La Colombie-Britannique a indiqué qu'elle était disposée à participer largement au programme. Nous espérons connaître d'ici quelques jours les projets de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et peut-être aussi de Terre-Neuve. Le gouvernement acquittera la moitié de ces frais. Je serai fort aise de tenir la Chambre au courant de tout progrès dans ce domaine.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais répéter la déclaration que j'ai faite au début de l'année au sujet d'un programme d'aménagement de terrains de campement et de pique-nique. Les honorables députés seront heureux d'apprendre que nous avons déjà reçu des lettres de

cinq gouvernements provinciaux qui s'intéressent à ce programme; une autre province nous a donné à entendre qu'elle participera.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique nous a fait savoir qu'il dépenserait un montant estimé à \$360,000 entre le 10 janvier et le 31 mars, et à \$400,000 entre avril et mai, dont la moitié sera couverte par les contributions fédérales.

La province d'Alberta a déclaré qu'elle s'attend à dépenser \$75,000 d'ici la fin de l'année financière actuelle, et encore \$75,000 dans les deux premiers mois de 1958-1959. La moitié de ces sommes sera couverte par les contributions fédérales.

Le premier ministre de la Saskatchewan a fait savoir qu'il s'intéressait au programme. Il a demandé à son ministre du tourisme et de l'information, ainsi qu'à son ministre des ressources naturelles, d'étudier sans délai la possibilité d'adopter des programmes de cette nature. Le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve m'ont fait savoir que des programmes seront effectivement entrepris. Dans le cas du Nouveau-Brunswick, des entretiens sont déjà en cours à l'échelon ministériel.

Outre les avis par écrit que nous avons reçus des cinq provinces déjà mentionnées, le premier ministre de l'Ontario a annoncé publiquement que l'Ontario serait intéressé à participer à ce programme. Mon ministère en avait été aimablement informé même avant que le premier ministre Frost fasse sa déclaration.

Je suis sûr que les honorables députés seront heureux d'apprendre que les gouvernements provinciaux ont déjà très favorablement accueilli l'offre d'aide fédérale aux programmes destinés à l'aménagement de terrains de campement et de pique-nique.

L'hon. Jean Lesage (Montmagny-L'Islet): Puis-je demander au ministre si, en ce qui concerne la participation du gouvernement à ces programmes, les contrats de travaux seront accordés par adjudication?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Monsieur l'Orateur, dans certains cas, comme dans la province de Saskatchewan, qui a ses propres services pour aménager les routes, il y aura lieu, je crois, de tenir compte des problèmes particuliers que présente la région. Étant donné l'urgence qu'il y aurait de s'attaquer incessamment au programme de travaux dont il s'agit, j'espère que la Chambre n'insistera pas pour que nous suivions toutes les étapes